

Les services publics ne peuvent plus répondre aux besoins immenses des citoyens ceci par manque de moyens. Le projet du gouvernement « Action Publique 2022 » affiche clairement une volonté de nouveaux abandons. Il annonce la privatisation des services publics tous azimuts. Il remet même en cause le baccalauréat...

### **POUR UNE FONCTION PUBLIQUE DISPOSANT DES MOYENS BUDGÉTAIRES SUFFISANTS ET PÉRENNES !**

Loin d'être un coût dès lors qu'elle participe à la satisfaction de l'intérêt général, au développement économique et social, la dépense publique est un investissement nécessaire pour permettre aux Ardéchoises et Ardéchois d'aujourd'hui et de demain de vivre dans des conditions décentes.

En diminuant d'au moins 60 milliards d'euros la dépense publique, socialement utile, Macron conduit à toujours moins de politiques publiques, moins de services publics de proximité (ex : **Fermeture du service carte grise à la préfecture**) implantés sur l'ensemble du territoire Ardéchois, moins d'emplois publics alors que les

### **POUR UNE FONCTION PUBLIQUE DOTÉE DES EMPLOIS NÉCESSAIRES À LA MISE EN ŒUVRE DES MISSIONS PUBLIQUES !**

Contrairement à ce qu'affirment les médias dominants, la France ne détient pas le record de l'emploi public. Sur les vingt dernières années, les effectifs de la Fonction publique sont passés de 18,8 à... 18,9 % de la population active alors que la population totale a augmenté de manière conséquente. Il est faux d'affirmer que les effectifs de la Fonction publique ne cesseraient d'exploser et seraient devenus insupportables dans les dépenses publiques.

La précarité atteint des sommets dans la Fonction publique, avec 1 million de personnes, soit 20 % des effectifs, qui sont recrutés sous contrat et ne sont donc pas des fonctionnaires, le gouvernement annonce plus de recrutements de non-titulaires.

La qualité et la continuité des services publics auxquels les citoyen·ne·s et les usager·e·s ont droit appellent à des créations d'emplois dans de nombreux services.

### **POUR UNE FONCTION PUBLIQUE ASSISE SUR LE STATUT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES !**

Pour Macron, son gouvernement et sa majorité, le monde du travail ne serait constitué que de privilégiés. **Privilégiés, les salariés qui relèvent du Code du travail! Privilégiés, les fonctionnaires.**

Fondé sur les principes d'égalité, d'indépendance et de responsabilité, le statut est avant tout une garantie pour les Ardéchoises et Ardéchois des services publics et de la Fonction publique. Il s'agit de permettre aux fonctionnaires de rendre un service public de manière neutre et impartiale en les mettant à l'abri des pressions politiques, patronales, économiques, financières, ... , y compris en leur permettant de refuser d'exercer un ordre contraire à la loi.

LES SERVICES PUBLICS, LA FONCTION PUBLIQUE SONT LE **BIEN COMMUN** DES CITOYEN-N-E-S ET DES USAGER-E-S! C'EST ENSEMBLE QU'IL NOUS FAUT **LES DÉFENDRE ET LES DÉVELOPPER** AU SERVICE DE L'HUMAIN, DE LA SOLIDARITÉ, DE L'ÉGALITÉ ET DE LA JUSTICE !

LA **CGT ARDECHE**, VOUS APPELLE À PARTICIPER À TOUTES LES INITIATIVES, MOBILISATIONS ET MANIFESTATIONS QUI SERONT ORGANISÉES DANS CE SENS, **LE 22 MARS PROCHAIN ET AU-DELÀ.**

**JEUDI 22 MARS  
TOUS EN GRÈVE**

**A PRIVAS : 10H00 HÔPITAL GÉNÉRAL**

**A ANNONAY : 14H30 SUPER U**

**A AUBENAS : 15H00 CHAMPS DE MARS**

**AU CHEYLARD : 15H00 MAIRIE**